

# APARS 56

Apprendre, Préparer, Autonomie, Résilience, Survie

Siège : Moréac 56

Tel : 06 48 70 58 95 - [apars56s@yahoo.com](mailto:apars56s@yahoo.com)

Site : [www.apars56.com](http://www.apars56.com)

## JOURNEE DECOUVERTE

### INSCRIPTION :

Pour pouvoir vous inscrire et réserver votre l'activité, il vous faudra :

- Remplir le \*formulaire d'inscription ci-après (deux pages : données individuelles et règlement) et nous le renvoyer par mail : [apars56s@yahoo.com](mailto:apars56s@yahoo.com)

\*Attention bien remplir 1 formulaire par personne participante

- La signature de ce formulaire a valeur contractuelle\*

- Verser votre participation sur le compte IBAN : **FR76 1558 9569 0808 1454 2004 006** au nom de APARS 56

### Pour participer à l'activité il vous faut :

- Avoir votre propre assurance responsabilité civile et individuelle (RC familiale\*)

\* Vous l'avez avec votre assurance habitation

### MATERIEL

Vous pouvez apporter le matériel suivant pour participer à l'activité :

- Car (tasse en inox) non obligatoire
- Gourde
- Stylo ou crayon
- Un carnet ou cahier
- Tapis de sol (non obligatoire)
- Pancho en cas de mauvais temps
- Téléphone portable ou autres pour réaliser des photos ou vidéo

# APARS 56

Apprendre, Préparer, Autonomie, Résilience, Survie

Siège : Moréac 56

Tel : 06 48 70 58 95 - apars56s@yahoo.com

Site : www.apars56.com

## Formulaire d'inscription individuelle

stage journée découverte	DU :
Nom	
Prénom	
Date de naissance :	Age :
Adresse	
N° de téléphone	
Adresse mail	
Problème médicaux/sportifs (allergies, médicaments,.....)	
APARS 56 à utiliser des images (photos, vidéos) sur lesquelles j'apparais à des fins de publication ou de publicité (site internet APARS 56, dossier, ...)	J'autorise Je n'autorise pas (rayer la mention inutile)

## Extraits de nos conditions générales

- A tout moment du stage vous devrez respecter et mettre en pratique les consignes de sécurité données par le ou les animateurs d'APARS 56, et ce afin d'éviter tout accident.
- Ni APARS 56, ni ses animateurs ne peuvent être tenus pour responsables d'un accident arrivant en dehors de leur propre fait.
- APARS 56 vous propose des activités en pleine nature, afin de la respecter nous vous demandons de ne laisser aucun déchet ni traces de votre passage derrière vous.
- La consommation et la présence de produits illicites est interdite lors de tous nos stages.
- En cas de désistement moins de 21 jours avant le début du stage, le remboursement de la participation ne pourra plus être effectué.
- Tous les autres points repris dans nos conditions générales sont d'application.
- En signant la fiche d'inscription individuelle, vous marquez votre accord quant à la compréhension et l'application de nos conditions générales.
- La consommation de boissons alcoolisées est interdite.
- APARS 56 se réserve le droit d'annuler le stage 21 jours avant le début s'il n'y a pas au minimum 10 participants. Votre participation vous est remboursée intégralement ou reste valable pour un autre stage de votre choix.

Nom + Signature précédée de la mention « lu et approuvé »